

VIGNY Réunion publique à la salle des fêtes

La Gazette du Val d'Oise
16 MARS 2011

La DIRAP veut bouter les avions hors du Vexin

Encore plus efficace qu'une DCA, il y a la mobilisation citoyenne. Les responsables de la DIRAP (Défense des intérêts des riverains de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles) et les élus le savent bien. C'est pourquoi ils tentent de mobiliser la population contre la révision des couloirs aériens, soumis à enquête publique jusqu'au 1^{er} avril. «Mobilisez-vous contre ce projet», a martelé Jean-Marc Buteux, le président de la DIRAP, au cours d'un exposé clair et complet pour démontrer à une centaine de personnes les méfaits du dossier de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

30 000 habitants

Tout part d'une bonne intention : la réduction des nuisances aériennes, un engagement du Grenelle de l'environnement. Pour cela, la DGAC envisage de relever les altitudes de survol de 300 mètres avant que les



■ **Devant de nombreux participants, le président de la DIRAP, Jean-Marc Buteux, a sonné l'alerte.**

gros porteurs n'amorcent leurs descentes sur Roissy. Le hic, c'est que le virage pour se mettre dans l'axe des pistes de Charles-de-Gaulle doit de se fait être plus large, faisant voler les avions au-dessus du Vexin. «30 000 habitants seraient soumis à une nouvelle nuisance», s'insurge Jean-Marc Buteux. Dans le même temps, la réduction de la nuisance pour

les autres populations seraient minimale : moins 3 décibels seulement.

«La démonstration est fallacieuse», dénonce la DIRAP. Car le dossier présente des chiffres qui tendent à prouver la réduction des nuisances, selon des indicateurs qui ne sont pas pertinents, d'après le président de l'association. Il met en évidence le critère d'émergence : dans

un environnement calme, un avion qui passe à 65 dB constitue une plus grande nuisance que dans un environnement urbain, dont le bruit de fond atteint à lui seul les 45 dB. «Quand vous êtes dans un concert de rock et que vous êtes enrhumés, si vous éternuez, personne ne s'en rend compte. Dans un concert de classique, vous vous faites virer !»

De plus, les avions parcourant plus de kilomètres, «la pollution due au trafic aérien va augmenter de 60 %». Autre menace qui plane sur les riverains : l'altitude plus élevée libère des créneaux pour l'aviation d'affaires vers l'aérodrome de Cormeilles. En 2004, un projet de 20 000 mouvements par an avait été enterré, suite à une mobilisation historique des habitants et des élus... «Si vous ne voulez pas avoir plus tard la nostalgie d'aujourd'hui, écrivez au commissaire enquêteur !»

Jérémie SAHUC

www.dirap.org